

**MÉMOIRE SUR LE PROJET DE LOI N^o 31,
Loi modifiant diverses dispositions concernant
l'organisation des services policiers**

présenté par la

**FRATERNITÉ DES POLICIERS ET POLICIÈRES DE
SAINTE-ADÈLE**

au ministre de la Sécurité publique du Québec

M. Robert Dutil

Décembre 2011

1. Préambule

Actuellement, nous sommes directement concernés par le dossier de l'organisation policière puisque la Ville a adopté une résolution le 21 novembre dernier demandant l'intégration du service de police municipal à la Sûreté du Québec (SQ). Ainsi que nous l'exposerons dans notre mémoire, cette décision va à l'encontre de la volonté des Adélois.

Nos commentaires sur le projet de loi n° 31, *Loi modifiant diverses dispositions concernant l'organisation des services policiers*, porteront sur la nécessité d'exiger une consultation publique pour toutes les municipalités désirant abolir leur service de police.

Nous tenons à remercier la Commission des institutions de nous donner l'opportunité d'exprimer notre position par le dépôt de ce mémoire. Toutefois, nous sommes étonnés par le court délai qui nous est accordé pour le faire.

La Fraternité des policiers et policières de Sainte-Adèle est un syndicat qui représente 27 policiers du Service de police de Sainte-Adèle et est membre de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ).

2. Commentaires sur la consultation publique

Nous sommes d'avis que le ministère de la Sécurité publique doit exiger une véritable consultation publique pour toutes les municipalités désirant abolir leur service de police et non pas pour les seules villes de 50 000 habitants et plus. Pourquoi le Ministère imposerait-il la consultation publique seulement aux municipalités de 50 000 habitants et plus? Est-ce à dire que l'opinion des citoyens des villes moins peuplées ne compte pas? Cette restriction ne suit aucune logique.

Une décision aussi importante que celle concernant la sécurité publique doit revenir à la population et non pas à des élus qui n'ont à cœur que des considérations budgétaires. Ce sont les citoyens qui doivent choisir entre un service de qualité à un coût plus élevé et un service avec moins de présence policière à moindre coût. D'ailleurs, nous considérons qu'il existe une iniquité dans le financement des services de police au Québec alors que seules les villes ayant une desserte de la SQ reçoivent une subvention du gouvernement provincial.

Attitude du conseil de Ville de Sainte-Adèle

Nous aimerions vous faire part de l'expérience que nous vivons à Sainte-Adèle alors que le maire, M. Réjean Charbonneau, et ses conseillers municipaux, gouvernent en faisant fi de la volonté de leurs concitoyens. En effet, malgré une pétition de plus de 3 000 noms et un sondage Léger Marketing, le conseil de Ville a refusé de consulter la population et a adopté une résolution demandant l'intégration du Service de police de Sainte-Adèle à la SQ. Les Adélois se sont exprimés clairement en faveur du maintien de leur service de police. Il faut que le maire comprenne que la ville ne lui appartient pas. En pareil cas, le meilleur exercice démocratique demeure la consultation publique qui permet à l'ensemble de la population d'exercer elle-même un véritable choix en matière de sécurité publique.

Il est important de vous mentionner que lors de la campagne électorale de 2009, M. Charbonneau, alors candidat à la mairie, s'était opposé à l'abolition du service de police. En effet, selon un article du 11 janvier 2008 d'*Accès Laurentides*, il est mentionné : « Dans la foulée, le candidat (Réjean Charbonneau) tenait à mettre

fin à une rumeur : " Je n'ai pas l'intention d'abolir le Service de police de Sainte-Adèle." » Dans un autre article du journal des *Pays d'en Haut/La Vallée* du 1^{er} octobre 2009, il est écrit : « S'il est élu à la mairie de Sainte-Adèle, Réjean Charbonneau n'a aucunement l'intention d'abolir le service de police. » (Annexe 1)

Pétition

Une pétition circule à Sainte-Adèle, s'opposant à la fermeture du service de police municipal. À ce jour, plus de 3 000 personnes l'ont signée sur une population de 11 700, ce qui est très significatif.

Sondage Léger Marketing

Selon un sondage Léger Marketing (Annexe 2) réalisé les 21 et 22 octobre 2011 auprès de 505 résidents de Sainte-Adèle :

- 57 % des citoyens sont défavorables à l'effet que la Ville se départisse de son service de police municipal et confie les responsabilités policières à la SQ afin de réduire ses coûts;
- 97 % des résidents se sentent en sécurité à Sainte-Adèle;
- 88 % sont satisfaits du Service de police de Sainte-Adèle;
- 64 % des Adélois souhaitent être consultés par référendum sur une éventuelle intégration du Service police de Sainte-Adèle à la SQ.

Séances d'information

La Ville a tenu trois séances d'information au début du mois de novembre. Malheureusement, il ne s'agissait pas de consultations publiques. Au cours de ces séances, très peu d'informations ont été diffusées sur les services offerts par la SQ puisque son plan d'organisation des ressources policières n'a pas été déposé. La Ville n'a pas rencontré l'objectif de ces séances, soit d'éclairer la population concernant la desserte policière qui sera offerte par la SQ.

Négociation

Sachez que la Fraternité est présentement en négociation de sa convention collective. Nous avons dénoncé l'attitude du maire et de la Ville dans ce dossier

puisqu'ils mettent sur le dos de nos demandes syndicales le fait qu'ils désirent transférer le service de police à la SQ, alors qu'aucune entente n'est intervenue. La décision de recourir aux services de la SQ a motivé le comportement de la Ville à ne pas vouloir négocier le renouvellement de la convention collective. Donc, nous sommes confrontés à une décision prise depuis fort longtemps.

Nous nous posons aussi comme question : est-ce que le Ministère s'ingère dans le processus de négociation en cours en subventionnant la desserte policière de la SQ et en autorisant éventuellement l'intégration à la SQ?

3. Conclusion

Il est primordial de consulter la population d'autant plus que la décision est irrévocable. La Ville ne pourra jamais revenir à un service de police municipal si elle décide de transférer sa desserte à la SQ.

L'expérience de Sainte-Adèle démontre sans contredit la nécessité de consulter les citoyens avant d'abolir son service de police.

Nous souhaitons que vous donniez suite à nos arguments et que la loi exige une véritable consultation publique pour toutes les municipalités désirant abolir leur service de police.

Le président,

Luc Fleurant

p.j. : Annexes

Articles de presse

Réjean Charbonneau: expérience et transparence

Publié le 11 Janvier 2008
André Bérard

Course à la mairie de Sainte-Adèle

Sujets : Hydro-Québec , Sainte-Adèle

Mardi dernier, l'Adélois Réjean Charbonneau annonçait officiellement sa candidature à la mairie de Sainte-Adèle lors d'une conférence de presse qui s'est tenue au restaurant Nickel de Sainte-Adèle. Aujourd'hui à la retraite, Réjean Charbonneau a travaillé 32 ans pour Hydro-Québec, dont 17 en qualité de gestionnaire. Selon ce dernier, sa candidature ne dissimule aucune intention cachée: «Je me lance en politique par principe et non pour satisfaire mes intérêts personnels. Je suis un retraité et je n'ai pas de commerce dans la ville», précise-t-il. Réjean Charbonneau finance lui-même sa campagne et tient à préciser qu'aucune firme de relations publiques n'est derrière sa candidature: «Il n'est pas question ici d'élection clés en main», rassure-t-il. Dans la foulée, le candidat tenait à mettre fin à une rumeur: «Je n'ai pas l'intention d'abolir le service de police de Sainte-Adèle.»

Conseiller municipal de 1995 à 2001, le candidat est conscient que dans le contexte actuel son saut en politique en est un pour le moins périlleux. Il affirme toutefois ne pas douter de sa capacité à relever ce défi de taille: «En tant que gestionnaire, j'ai travaillé à plusieurs redressements. Je suis à l'aise avec les situations de crise.» Il présentera sous peu les autres membres de son équipe qui devront se faire élire dans les districts 1, 2 et 6. Le prétendant à la mairie dit vouloir rétablir la paix sociale et l'image de Sainte-Adèle, offrir des services de qualité aux citoyennes et citoyens adélois et assurer une saine gestion des dépenses.

Questionné sur les dossiers chauds de la ville, M. Charbonneau s'est dit favorable à l'idée d'imposer un moratoire sur plusieurs projets, notamment celui de la revitalisation du centre-ville et celui du parc d'affaires La Rolland, le temps de redresser la position précaire dans laquelle se trouve actuellement la Ville. Une fois élu, Réjean Charbonneau entend également s'asseoir afin de dénouer les nombreux litiges impliquant la Ville et certains citoyens «pour explorer des pistes d'ententes moins coûteuses pour la population adéloise.» Questionné sur l'avenir du développement immobilier du type condos Delacroix, le candidat Charbonneau assure qu'il sera prudent devant ce type de projet.

Refusant de miser sur la critique de l'administration actuelle pour mousser sa propre campagne électorale, le candidat a toutefois qualifié d'inacceptable l'augmentation historique de près de 20 % de la taxe foncière annoncée lors de la présentation du dernier budget par l'ex-mairesse suppléante Marlène Houle, également candidate dans la course à la mairie de Sainte-Adèle.

Finalement, selon Réjean Charbonneau: «Il faut arrêter de chercher une vocation à Sainte-Adèle.» Affirmation qui rejoint les propos de plusieurs observateurs de la scène adéloise qui estiment que la ville possède déjà son identité propre, un patrimoine et des paysages qui sont autant d'éléments qui la définissent.

« Je n'accepterai jamais de perdre nos policiers! »

-Claude Descôteaux



Photo: Isabelle Houle

Claude Descôteaux exprimant sa crainte de perdre le service de police à Sainte-Adèle.

Une séance ordinaire du conseil à Sainte-Adèle qui devait se dérouler sans remous, comme à l'habitude, s'est transformée en rassemblement d'opposants à l'intégration de la SQ à Sainte-Adèle lundi soir.

Rappelons que la semaine dernière, on vous annonçait qu'une pétition circulait présentement à Sainte-Adèle afin d'empêcher que la Sûreté du Québec remplace le service de police municipal. On dénombrait déjà des milliers de signatures à cet effet.

Visiblement, cette action porte ses fruits puisque la salle était bondée d'opposants. « Je ne comprends pas pourquoi tout le monde pensait que c'était une séance spéciale. Ce sujet ne faisait même pas partie de l'ordre du jour », a affirmé le maire Réjean Charbonneau, surpris de la tournure des événements.

Durant la période de questions, plusieurs citoyens, dont Claude Descôteaux, ancien maire de Sainte-Adèle et actuel propriétaire du Restaurant Chez Milot, a donné le coup d'envoi sur le sujet, entraînant les autres citoyens à manifester leur mécontentement. « Je tiens à mon service de police et à ma sécurité. Je n'accepterai jamais qu'on se départisse de la police municipale. C'est une question de qualité de vie. Quand on évalue cette qualité de vie versus le coût du service, la décision est facile à prendre. »

De leur côté, les membres du conseil assurent que jamais, la sécurité des citoyens ne sera mise en péril. Il est toutefois impossible pour le moment de savoir s'ils envisagent vraiment une fusion. Ce qu'on sait, c'est que le service de police municipal à lui seul, coûte près de 4M\$.

« Dès que nous aurons plus de détails là-dessus,

vous en serez informés. », ajoute le maire Charbonneau.

« Vous nous aviez promis, en campagne électorale, que vous refuseriez que la SQ s'installe chez nous. Maintenant on apprend qu'on ne sera même

pas consultés, mais simplement informés après coup ! », se sont indignés des citoyens.

En réponse à cet affront, le maire a rétorqué que certains éléments avaient changé depuis et qu'il fallait considérer l'aspect financier du dossier.



Imprimé à partir du site web lejournaldespaysdenhautlavallee.canoe.ca - 22 août 2011 - © 2011 LE JOURNAL DES PAYS-D'EN-HAUT LA VALLÉE

Plus de 3 000 Adélois veulent garder leurs policiers

Isabelle Houle

8 août 2011 - 18:06

Actualités - Un mouvement de citoyens et commerçants adélois a été formé pour empêcher l'implantation de la Sûreté du Québec à Sainte-Adèle. Jusqu'à maintenant, 3 000 personnes ont signé une pétition qui demande que la police municipale reste en place.

Lundi matin, quelques membres de ce mouvement se sont rassemblés au restaurant Spago pour parler de leur volonté de garder leurs policiers municipaux. « C'est un mouvement spontané de citoyens qui s'est formé, il n'y a rien de politique là-dedans. Nous allons déposer cette pétition au maire à la prochaine séance du conseil, le 15 août. Il s'était engagé à consulter la population, mais il dit qu'il a l'intention de nous informer, pas de nous consulter.[...] C'est la plus grosse décision que le conseil aura à prendre. Personne ne s'est fait tordre le bras pour signer la pétition et pourtant, ce fut un geste automatique pour des milliers de personnes », souligne Claude Descôteaux, ancien maire de Sainte-Adèle et propriétaire du restaurant Chez Milot.

Il ajoute que les priorités établies par le Conseil en place devraient être révisées. « On aimerait que le conseil mette ses énergies à bâtir au lieu de détruire son corps de police. Il devrait entamer des actions auprès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Fédération des policiers municipaux du Québec (FPMQ) pour maintenir ce service et obtenir les subventions nécessaires, comme c'est le cas pour les municipalités desservies par la SQ. Des millions ont déjà été investis pour la police municipale, ça n'a pas de bon sens de détruire ça ! »

Proximité

Les gens abordent souvent l'aspect de proximité relativement à ce dossier. « J'ai travaillé longtemps au niveau des gangs de rues de Montréal et je constate que ces gangs montent vers le nord. On commence déjà à voir certaines couleurs à Sainte-Adèle. La police municipale les identifie déjà. [...] On note que 70% de la population au Québec est desservie par les corps municipaux. Le service de proximité est très important. », ajoute André Lamarche.

« Je trouve ça important et nécessaire de conserver notre police. Il y a des enjeux politiques et humains. On nous avait assuré qu'elle resterait là. De plus, c'est une fierté de pouvoir garder notre autonomie. La sécurité n'a pas de prix », soutient Jo Ann Champagne.

S'il n'est pas question d'aller en référendum, ces gens demandent au moins que le conseil et le maire Charbonneau proposent un registre à la population. « S'il faut aller à Québec pour se faire entendre, on va le faire », souligne M. Descôteaux.

De son côté, Réjean Charbonneau continue d'affirmer que la Ville a demandé à la SQ de lui faire une offre de service et que ce n'est qu'après avoir étudié les coûts que cela engendrait qu'une décision sera prise.

ID- 201177

© 2011 , HEBDOS de Quebecor. Tous droits réservés. Ce contenu ne peut pas être publié, diffusé, réécrit ni redistribué.

Imprimé à partir du site web lejournaldespaysdenhautlavallee.canoe.ca - 29 août 2011 - © 2011 LE JOURNAL DES PAYS-D'EN-HAUT LA VALLÉE

Service de police : le ton monte à Sainte-Adèle

Éric Nicol

17 août 2011 - 10:32

Politique - Les élus de Sainte-Adèle ont dû affronter une foule agitée lundi soir lors de la séance régulière du conseil de ville. Plusieurs citoyens ont exigé des réponses quant à l'avenir de leur service de police municipal.

La période de questions a été particulièrement animée puisqu'une quinzaine de citoyens ont interpellé le maire Réjean Charbonneau quant à ses intentions de conserver ou non le service de police municipal.

D'entrée de jeu, le maire a tenu à préciser que la décision n'était pas prise et qu'il attendait la proposition de la Sûreté du Québec avant de se prononcer. « Lors des négociations, nous avons évalué les demandes de la Fraternité des policiers et nous sommes arrivés au montant de 568 586 \$ sans ajouter les frais reliés au fonds de pension à prestation déterminée. C'est à partir de là qu'on s'est dit qu'on allait se questionner sur des alternatives », a affirmé le maire à propos de la polémique qui dure depuis plusieurs semaines déjà. Le maire estime qu'il y a deux choix possibles : conserver le service de police municipal ou opter pour la Sûreté du Québec tout en embauchant une agence de sécurité pour faire respecter certains règlements municipaux.

L'offre de service de la Sûreté du Québec est attendue cet automne. Le maire affirme que ce n'est qu'après cette étape qu'on pourra comparer le coût et les services des deux options.

Pas de référendum

Il a aussi mis le feu aux poudres en rejetant de façon catégorique l'idée d'un référendum sur le sujet. Aux citoyens qui l'ont accusé de bafouer la démocratie, le maire a répondu que « la démocratie, ce n'est pas nécessairement un référendum. » Il a plus tard évoqué un autre processus de consultation mais il n'a pas précisé lequel.

L'ex-maire Claude Descôteaux a questionné son successeur sur ses intentions de consulter la population. En entrevue après la séance publique, il s'est dit inquiet des intentions des élus. « Ils sont probablement en train de prendre la décision la plus importante de leur mandat parce qu'elle est irréversible. On ne pourra pas retourner en arrière. Les gens y tiennent à leur service de police et le maire balaie le référendum du revers de la main. On a l'impression que les dés sont déjà pipés », affirme-t-il.

Des citoyens sont venus dire qu'ils étaient attachés aux policiers de Sainte-Adèle et qu'ils étaient prêts à payer plus cher si nécessaire. « Ils ont une approche communautaire exemplaire, » a lancé Gilles Ferland. Ancien conseiller municipal à Ville Mont-Royal, Gilles Badeaux a soutenu que l'abolition du service de police de cette ville a été une erreur et que les citoyens auraient été prêts à payer plus pour conserver un sentiment de sécurité.

Partisannerie et insultes

Le débat a pris par moment des allures partisans puisque plusieurs personnes proches de l'équipe Descôteaux sont intervenues au micro, suscitant les applaudissements de certains et les huées des autres. Certains citoyens ont d'ailleurs échangé des insultes entre eux, faisant ainsi monter d'un cran la pression dans la salle du conseil.

En marge du débat sur le service de police, un autre citoyen, Rodrigue Ouellette, est venu demander aux élus de surveiller les dépenses de la Ville qui sont en hausse et qui le seront davantage avec la construction de la Place

des citoyens. « La dette va monter, les taxes vont monter, tout va monter. Je ne comprends pas pourquoi vous continuez à dépenser comme ça », a-t-il laissé tomber en demandant au maire un plan budgétaire pour les cinq prochaines années.

ID- 202125

© 2011 , HEBDOS de Quebecor. Tous droits réservés. Ce contenu ne peut pas être publié, diffusé, réécrit ni redistribué.



Imprimé à partir du site web lejournaldespaysdenhautlavallee.canoe.ca - 19 octobre 2011 - © 2011 LE JOURNAL DES PAYS-D'EN-HAUT LA VALLÉE

« Le syndicat des policiers nous pousse vers la SQ »-Pierre Morabito, conseiller municipal à Sainte-Adèle

Isabelle Houle

19 octobre 2011 - 13:20

Actualités - Le soir de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Adèle, le 17 octobre, le dossier de l'implantation de la Sûreté du Québec à Saint-Adèle a une fois de plus été chaudement débattu.

La position des membres du conseil municipal de Sainte-Adèle s'éclaircit de jour en jour à ce sujet, si bien qu'un des conseillers, Pierre Morabito, a clairement affiché sa position. « Si je parle pour moi seul, je vais avec la SQ. On a beaucoup de mal à négocier avec le syndicat des policiers municipaux. Déjà, ils sont en arbitrage. Le syndicat nous pousse vers la SQ ! »

De son côté, le maire Réjean Charbonneau a laissé savoir, sans le dire clairement, qu'il allait dans le même sens. « Vous allez voir que lorsqu'on vous parlera de la comparaison des coûts, la décision ne sera pas difficile à prendre. [...] Tous les membres du conseil sont unanimes ! »

Justement, la Fraternité des policiers (syndicat) de Sainte-Adèle a récemment fait une demande d'accès à l'information à la Ville de Sainte-Adèle. Elle demandait de voir une lettre provenant du Ministère de la sécurité publique traitant des coûts d'un nouveau service de police. « On a refusé de leur fournir cette information. On veut leur présenter le dossier complet en temps et lieu », a affirmé le maire.

Encore et toujours non

Dans la salle, les opposants au projet tels que l'ancien maire de Sainte-Adèle et actuel propriétaire du restaurant Chez Milot, Claude Descôteaux et André Lamarche, ancien conseiller municipal, étaient présents.

« Dans un dossier aussi important et irréversible, pourquoi ne pourrions-nous pas être consultés ? Vous dites que vous allez nous informer, mais si je comprends bien, il n'est aucunement question de consulter la population qui s'oppose majoritairement à ce que la SQ devienne le service de police à Sainte-Adèle », a rappelé M. Descôteaux.

Quant à lui, André Lamarche a parlé de la pétition, récemment contestée par les supporters du Parti Vision Citoyens. « Même dépouillée, cette pétition rassemble assez de signatures pour aller en référendum. M. Gilles Néron n'a jamais été élu et pourtant, il parle comme si c'était le cas. Il a récemment rejeté beaucoup de noms figurant sur la pétition. »

Un citoyen s'est même indigné en affirmant que certains membres du conseil s'opposaient à l'implantation de la SQ à Sainte-Adèle. « Si vous dites qu'il y a unanimité monsieur le maire, certains conseillers sont menteurs ! », a lancé Jean-Louis Mathieu.

Les membres du conseil ont annoncé que la population en saura plus sur le dossier de la police lors de rencontres prévues à l'école A-N Morin le 2 novembre pour les districts 1 et 2, le 8 novembre pour les districts 4 et 6 et le 9 novembre pour les districts 3 et 5. La SQ sera également présente.

ID- 210881

© 2011, HEBDOS de Quebecor. Tous droits réservés. Ce contenu ne peut pas être publié, diffusé, réécrit ni redistribué.

La proposition de la SQ est sur la table



Publié le 4 Octobre 2011

Françoise Le Guen

Police de Sainte-Adèle

Le dossier de l'heure à Sainte-Adèle est sans contredit celui du choix d'un service de police. Sûreté du Québec ou maintien du service de police municipale? Un dossier qui fait couler beaucoup d'encre. Aujourd'hui, le maire de Sainte-Adèle, Réjean Charbonneau, nous apprend au téléphone que la Ville a reçu la proposition de la Sûreté du Québec.

Sujets : Sûreté du Québec , Parti VISION Citoyens de Sainte-Adèle , Sainte-Adèle

Des documents qui, selon le maire, «permettront à Sainte-Adèle de faire un choix éclairé». Ils seront présentés, nous dit le maire, à la population à la fin du mois d'octobre, lors d'une rencontre publique.

Ces documents sont actuellement à l'étude par le conseil municipal. « Une fois le dossier monté nous allons le présenter à la population,» nous confirme Réjean Charbonneau.

Le maire de Sainte-Adèle a toujours maintenu que la Ville « attendrait la proposition de la Sûreté du Québec, il faut comparer les différents services et voir le prix que ça nous coûte.»

De son côté, Gilles E Néron, le président du Parti VISION Citoyens de Sainte-Adèle entretiendra les médias jeudi prochain au sujet de la pétition.

Une pétition de plus de 3 000 signataires qui réclament le maintien du corps de police actuel était déposée au conseil municipal du 15 août dernier par le regroupement de citoyens pour le maintien de la police municipale de Sainte-Adèle.

Les Adélois favorisent le statut quo

Selon un sondage commandé par la FPMQ

■ FRANÇOISE LE GUEN

FRANCOISE.LEGUEN@TRANSCONTINENTAL.CA

Selon un sondage Léger Marketing, commandé par la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ), le maire de Sainte-Adèle ira à l'encontre de la volonté de ses citoyens dans le dossier de la police.

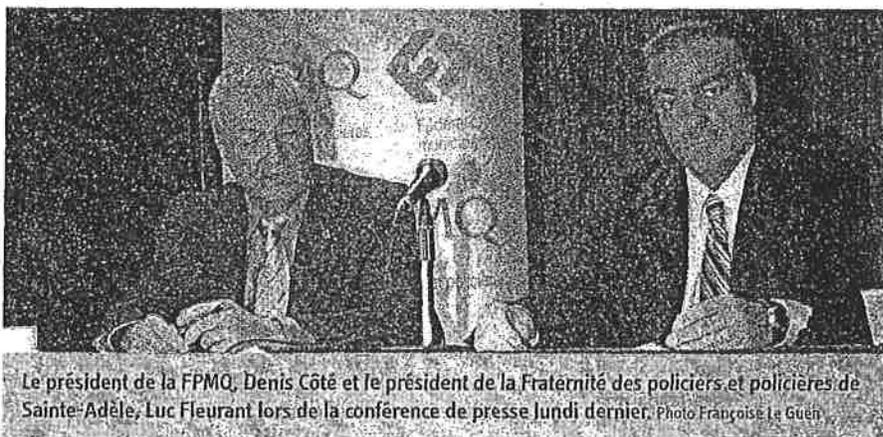
C'est l'annonce faite lundi dernier par les gens de la FPMQ, lors d'une conférence de presse.

Dans la foulée, les dirigeants de la FPMQ demande au maire de Sainte-Adèle, M. Réjean Charbonneau, de retirer son projet d'intégration du service de police municipal à la Sûreté du Québec (SQ) puisque, disent-ils, les citoyens n'en voudraient pas.

« Les citoyens de Sainte-Adèle se sont exprimés clairement en faveur du maintien de leur service de police. La ville n'appartient pas au maire. Il doit écouter ses contribuables, » a affirmé le président de la FPMQ, Denis Côté, en ajoutant : « Si le maire va de l'avant avec son projet, la population ne doit pas s'attendre à une baisse de son compte de taxes, mais plutôt à une diminution du service et de la présence policière sur le territoire de la ville. De plus, ici on contrôle nos coûts et non Québec! »

88 % SATISFAITS

Selon ce sondage Léger Marketing réalisé les 21 et 22 octobre 2011 auprès de 505 résidents de Sainte-Adèle, la majorité est défavorable à l'effet que la Ville se départisse de son service de police municipal et confie les responsabilités policières à la SQ afin de réduire ses coûts. Toujours d'après le sondage, 97 % des résidents se sentent en sécurité à Sainte-Adèle, 88 % sont satisfaits du service de police de Sainte-Adèle et 57 % sont défavorables à ce que la Ville de Sainte-Adèle se départisse de son service de police municipal et confie les responsa-



Le président de la FPMQ, Denis Côté et le président de la Fraternité des policiers et policières de Sainte-Adèle, Luc Fleurant lors de la conférence de presse lundi dernier. Photo Françoise Le Guen

bilités policières sur le territoire de Sainte-Adèle à la Sûreté du Québec.

Denis Côté mentionne également qu'au-delà de 3 000 Adélois ont signé une pétition s'opposant à la fermeture du service de police municipal. Cette pétition circule toujours dans les différents commerces de la ville.

POLICIERS MUNICIPAUX DANS L'ÂME

« Malgré les intentions de la Ville, nous demeurons des policiers municipaux ainsi que le souhaite la population, » a exprimé le président de la Fraternité des policiers et policières de Sainte-Adèle, Luc Fleurant tout en dénonçant l'attitude du maire et de la Ville dans la négociation de la convention collective. Il ajoute : « Ils mettent sur le dos de nos demandes syndicales le fait qu'ils désirent transférer le service de police à la SQ alors qu'aucune entente n'est intervenue. Alors comment peuvent-ils évaluer le coût du règlement? » À cet effet, les policiers et policières de Sainte-Adèle porteront une casquette rouge avec l'inscription « Le maire Charbonneau a le pouce vert, il veut planter ses bleus ».

« QU'IL ASSUME »

« C'est clair, lorsqu'il était conseiller, Charbonneau était le seul à vouloir abolir le service de police maintenant qu'il est maire... Qu'il assume, qu'il le dise, qu'il arrête de mettre ça sur le dos du syndicat. Les citoyens ont parlé, il ne les écoute pas. On savait que Charbonneau voulait abolir le service. Nous avons en tout trente policiers. Les citoyens sont satisfaits. On répond pleinement, » nous explique Luc Fleurant. « Nous nous sommes engagés comme policiers municipaux. Si on me dit que je dois intégrer la SQ, je le ferai par obligation. On veut rester des policiers municipaux. On l'est dans l'âme. Nous sommes disponibles en tout temps, rapidement, et on ne ferme pas les bureaux à 16 h! » martèle Fleurant.

« ILS NE VEULENT PAS DE LA SQ »

Pourquoi faire une conférence de presse aujourd'hui? « On a eu une consultation jeudi dernier (20 octobre) avec le directeur général, le maire et les conseillers. On y a appris qu'une résolution serait passée pour le choix de la police au conseil du 21 novembre. Nous présentons ce sondage qui

démontre le fait que les citoyens veulent garder leur police,» répond Luc Fleurant. «Les citoyens sont clairs, ils n'en veulent pas (de la SQ). Ce sont les citoyens qui payent. Écoutez votre population, voilà notre message»

«Nous tenons avant tout à ce que le maire s'assoit avec nous pour négocier. Je lui demande de ne pas mettre ça sur notre dos. Que reste-t-il à négocier? On doit s'asseoir, on attend des dates de conciliation en janvier,» conclut le président de la Fraternité des policiers et policières de Sainte-Adèle

DES RENCONTRES

Le maire Charbonneau et ses collègues au Conseil ont annoncé il y a quelques jours, la tenue de trois rencontres les 2, 8 et 9 novembre prochain «afin de vous présenter leur intérêt à accueillir l'offre de service de la Sûreté du Québec. Cet intérêt porte principalement sur trois éléments : la sécurité des citoyens, la qualité du service et le contrôle des coûts à court, moyen et long termes.»

«Je serai présent aux rencontres» assure Fleurant «et ça se peut que je prenne la parole!»

PAS DE RÉFÉRENDUM

Le maire de Sainte-Adèle, Réjean Charbonneau, nous confirme au téléphone que la résolution de la décision du choix de la police sera passée au conseil municipal du 21 novembre. «Et j'ai été clair, il n'y aura pas de référendum. Lors des réunions d'information, nous allons écouter les citoyens. À moins d'un fait nouveau, de choses qu'on n'aurait pas vues, je ne vois pas pourquoi on changerait d'idée. Nous n'avons pas l'intention de mettre la sécurité des gens en question, mais entre de bonnes mains,

au meilleur coût. Le sondage ne confirme pas que les gens seraient prêts à payer plus pour garder le service de police municipale. D'autant que ce sondage a été payé par le syndicat. Je ne commenterai pas plus, mais il est facile de faire parler un sondage à son avantage. Tout ce que j'ai à dire je le ferai lors des rencontres. On va présenter des chiffres et des positions claires sur des tableaux» nous dit le maire au téléphone.

Rencontres où seront présents le maire les conseillers et le directeur général.

Qui représentera la police municipale ?
« C'est nous,» répond Charbonneau

«Je trouve la décision du maire hasardeuse»

-Denis Côté, Président FPMQ

Une situation qui se généralise

■ FRANÇOISE LE GUEN

FRANCOISE.LEGUEN@TRANSCONTINENTAL.CA

La situation du corps de police municipal de Sainte-Adèle n'est pas unique et fait partie d'un enjeu menaçant plusieurs corps policiers municipaux.

Aussi, le 10 novembre dernier, des représentants des policiers municipaux du Québec se rendaient à l'Assemblée nationale, pour dénoncer le projet de loi 31 qui menace l'existence de plusieurs corps policiers municipaux. La FPMQ et la FPPM affirment qu'il y a iniquité dans le financement des services policiers au Québec puisque le gouvernement ne subventionne que les municipalités desservies par la Sûreté du Québec.

DES CONSIDÉRATIONS ÉCONOMIQUES

« Le gouvernement finance 47 % du coût de la desserte pour la Sûreté du Québec, explique le président de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ), Denis Côté. Alors quand une municipalité peut sauver 1 à 2 millions de dollars, bien souvent, elle va faire ce choix-là pour des considérations économiques alors que c'est au détriment du service et de la présence policière sur le territoire. »

«Concernant Sainte-Adèle je trouve la

décision du maire hasardeuse. Surtout que c'est une décision irrévocable. Le maire aurait tout avantage à écouter les citoyens. La police municipale est appréciée et le choix de la SQ diminuera le sentiment de sécurité de la population et engendrera des coûts importants pour le gouvernement et les citoyens. D'autant qu'il y aura une perte de services,» nous affirme M Côté en entrevue téléphonique. «La SQ n'est pas en mesure d'assurer les mêmes services qu'une police municipale. Habituellement, ils gardent les mêmes effectifs, mais ils doublent ou ils triplent le territoire. Les citoyens sont bien moins servis », continue-t-il.

VERS L'ÉLIMINATION DE CORPS DE POLICE MUNICIPaux ?

«On ne comprend pas que le ministre veuille imposer la Sûreté du Québec aux municipalités, contrairement au choix des citoyens. Des sondages ont été faits à Rivière-du-Loup, à Sainte-Adèle, les populations n'en veulent pas de la Sûreté du Québec. On comprend mal que le ministre cherche à avantager la Sûreté du Québec au détriment de la sécurité de la population », a déclaré le président de la FPMQ. (Les résultats de ce sondage indiquent que 88 % des Adélois sont satisfaits du service de police

municipal) « Et le projet de loi déposé la semaine dernière par le ministre Dutil pourrait provoquer l'élimination de 11 corps de police municipaux dans les villes de moins de 100 000 habitants ».

DES MODIFICATIONS

Québec veut en effet étendre l'offre de services de la Sûreté du Québec (SQ) aux municipalités de 100 000 habitants alors que seules celles de moins de 50 000 y ont accès depuis 2001. Ainsi, ces municipalités pourront abolir leur corps policier municipal pour s'en remettre aux services de niveau 1 de la SQ si elles tiennent une consultation publique à ce sujet et obtiennent par la suite l'autorisation du gouvernement, prévoit le projet de loi. M. Côté soutient que les citoyens perdront au change puisque leur sentiment de sécurité en sera altéré et que la mesure



Le président de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ), Denis Côté. Photo Françoise Le Guen

engendrera des coûts pour l'ensemble des contribuables québécois. «En ce moment, nous mobilisons nos membres et avons effectué plusieurs rencontres avec les députés à Québec jeudi dernier. Le projet de loi est déposé, on va se faire entendre en commission parlementaire,» conclut Denis Côté.

RIVE-NORD

Sainte-Adèle veut abolir sa police municipale

SAINTE-ADÈLE | Le conseil municipal de Sainte-Adèle a adopté, lundi soir, à l'unanimité, une résolution demandant au ministre de la Sécurité publique d'abolir le corps de police municipal.

Cette résolution a été adoptée en début de séance et le maire Réjean Charbonneau a même pris soin de questionner chaque conseiller individuellement pour bien faire comprendre aux gens dans l'assis-



RÉJEAN
CHARBONNEAU
Maire

tance que tout le monde penchait dans le même sens.

Lors de la période de questions, des citoyens ont affirmé ne pas avoir suffisamment d'information avant que la décision ne soit prise.

D'autres sont venus dire que les soirées d'information organisées par la Ville à ce sujet étaient loin d'être des séances de consultation comme ils s'y attendaient.

Des policiers municipaux, qui n'étaient pas en fonction, ont suivi les échanges sans intervenir dans le débat.

Par ailleurs, le président de la Fédération des policiers municipaux du Québec (FPMQ), Denis Côté, affirmait, hier, vouloir rencontrer le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, pour qu'il ne donne pas suite à cette demande de la Ville de Sainte-Adèle.

— Isabelle Houle



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

CI – 010MC
C.P. – P.L. 31
Organisation des
services policiers

1

Référendum sur le passage des services policiers de Sainte-Adèle à la Sûreté du Québec

Question Q6 - Souhaiteriez-vous être consulté par référendum sur un éventuel passage des services policiers de Sainte-Adèle à la Sûreté du Québec ?





Fédération des policiers et policières
municipaux du Québec



RAPPORT DE RECHERCHE

Fédération des policiers et policières
municipaux du Québec

Service de police de Sainte-Adèle

Le 25 octobre 2011

L'intelligence Marketing

Léger
MARKETING

- Léger Marketing est la plus importante firme de recherche marketing et de sondages à propriété canadienne avec plus de 600 professionnels travaillant à ses bureaux au Canada et aux États-Unis.
- Léger Marketing est le partenaire nord-américain du plus important réseau mondial de recherche Worldwide Independent Network (WIN) of Market Research.



WIN
Worldwide
Independent Network
Of Market Research

Canada

Montréal

Québec

Toronto

Ottawa

Edmonton

Calgary

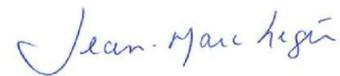
États-Unis

Philadelphie, PA

Denver, CO

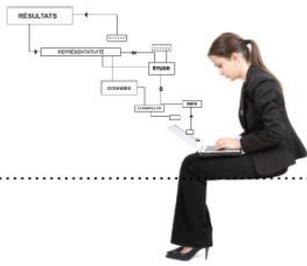
Tampa, FL

Nous sommes fiers de vous présenter ce rapport de recherche qui a été réalisé selon les normes rigoureuses de qualité de notre entreprise et de l'Association canadienne de recherche et d'intelligence marketing (ARIM). Nous sommes persuadés que cela répondra à vos préoccupations et nous espérons avoir le privilège de vous servir de nouveau dans un avenir rapproché.



Jean-Marc Léger
Président

**La plus importante
firme de recherche
marketing et de sondages
à propriété canadienne**



MÉTHODOLOGIE

5

Un sondage téléphonique auprès de 505 résidents de Sainte-Adèle.

Dans l'ensemble, 505 résidents de Sainte-Adèle ont été interrogés du 21 au 22 octobre 2011.

Le questionnaire était d'une durée moyenne de 4 minutes.

À l'aide des plus récentes données de Statistique Canada, les résultats ont été pondérés selon le sexe et l'âge afin de garantir un échantillon représentatif de l'ensemble de la population étudiée.

Marge d'erreur

La marge d'erreur pour un échantillon probabiliste de 501 répondants est de +/- 4.36%, et ce, 19 fois sur 20.

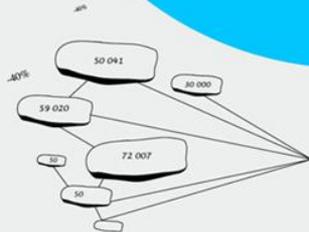
2005	25%
2006	35%
2007	36%
2008	48%
2009	55%
2010	80%
2011	85%



+40%

+10%

+30%





ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

7

La sécurité à Sainte-Adèle

Question Q1 - De façon générale, diriez-vous que vous vous sentez en sécurité à Sainte-Adèle ?

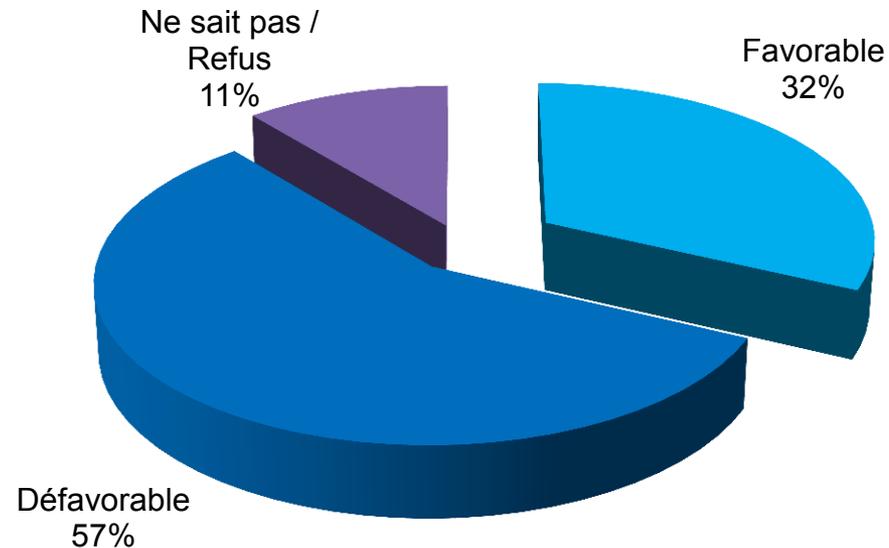
	Total (n=505)
TOTAL en sécurité	97%
Très en sécurité	54%
Assez en sécurité	43%
TOTAL peu / pas en sécurité	3%
Peu en sécurité	2%
Pas du tout en sécurité	1%



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

8

Opinion des citoyens à l'égard du fait de céder les responsabilités policières du service municipal de Sainte-Adèle à la Sûreté du Québec



Question Q2 - Seriez-vous favorable ou défavorable à ce que la Ville de Sainte-Adèle se départisse de son service de police municipal et confie les responsabilités policières sur le territoire de Sainte-Adèle à la Sûreté du Québec afin de réduire ses coûts ?



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

9

Satisfaction à l'égard du service de police municipal de Sainte-Adèle

Question Q3 - De manière générale, êtes-vous très satisfait, assez satisfait, assez insatisfait ou très insatisfait du service de police municipal à Sainte-Adèle ?

	Total (n=505)
TOTAL satisfait	88%
Très satisfait	46%
Assez satisfait	42%
TOTAL insatisfait	7%
Assez insatisfait	3%
Très insatisfait	4%
Ne sait pas / Refus	4%



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

10

Impact du transfert des responsabilités du service de police municipal de Sainte-Adèle à la Sûreté du Québec

Question Q4 - Si, à l'avenir, les responsabilités policières à Sainte-Adèle étaient assurées par la Sûreté du Québec au lieu du service de police municipal, croyez-vous que cela aurait un impact positif, un impact négatif ou aucun impact sur la qualité des services policiers sur le territoire de la ville de Sainte-Adèle ?

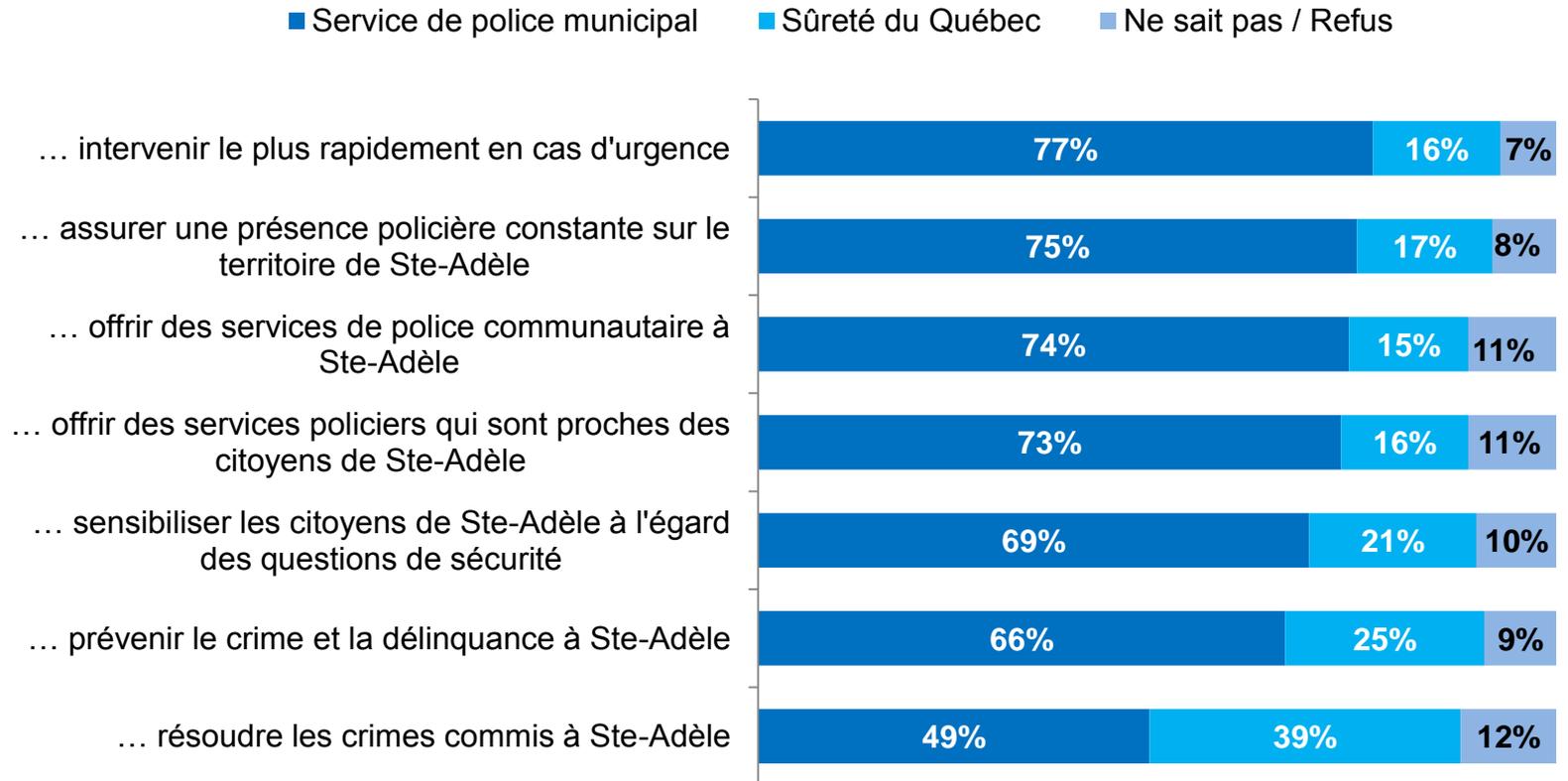
	Total (n=505)
Impact négatif	49%
Aucun impact	27%
Impact positif	15%
Ne sait pas / Refus	9%



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

11

Confiance envers le service de police municipal et la Sûreté du Québec



Question Q5 (A à G) - Entre un service de police municipal et la Sûreté du Québec, à qui faites-vous le plus confiance pour ...

